

Journal officiel du tir cantonal

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **32 (1894)**

Heft 31

PDF erstellt am: **26.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-194414>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

fou... Quoi! un nouveau désastre! un déficit, comme en 1876!... Envoyez-les à Cery!

Ces récriminations ont pu faire croire un instant que c'était là le sentiment général. Il n'en était rien. Heureusement qu'il y a encore chez nous une grande majorité de bons Lausannois qui ne sauraient rester à l'écart de tout mouvement populaire, de toute manifestation patriotique, qui veulent vivre avec leurs concitoyens, partager leurs peines et leurs joies.

Mais, comme la glace a été vite rompue!... Avez-vous vu la décoration de la ville?... N'a-t-elle pas été aussi spontanée, aussi générale, aussi belle que dans nos fêtes les mieux réussies?...

Et la place de fête?... Quelle animation, quel entrain, quel souffle de fraternelle gaieté, dès la première journée!...

L'aspect féerique de Beaulieu, la vue splendide dont on y jouit, les concerts de la cantine et ses vins généreux ont eu vite raison des derniers grincheux qui nous restaient.

Nous avons vu arriver là, entraînés par un mouvement irrésistible, des gens qui boudaient toutes nos fêtes, toutes nos réjouissances publiques; qui choisissaient ces moments-là pour aller à la montagne ou aux bains. Nous avons eu le plaisir de les voir, sous la cantine, ébaucher une polka au son de la musique et chanter de grivois couplets.

Nous y avons vu de graves magistrats s'amuser comme des enfants avec le jouet-trompe, le souffler sous le nez des promeneurs, ou faire sautiller sur la table un caniche actionné par une boule à air. Tout cela au milieu d'une pluie de confetti.

Nous y avons vu de vieux grognards, qui durant toute l'année ont des figures d'enterrement, se laisser complaisamment cahoter sur les *Montagnes russes*, comprenant enfin qu'il y aura toujours dans la vie des hauts et des bas, et que le mieux est de la prendre par le bon côté.

Voilà, peut-être, un des plus beaux succès du tir cantonal de 1894!

Puissent tous ces braves gens qu'il a fait sortir de leur coquille ne jamais y rentrer!

L. M.

Tout se paie.

Nous retrouvons, dans notre portefeuille, un ancien numéro du *Gaulois*, contenant les lignes suivantes, dont la lecture attentive ne peut qu'inspirer à nombre de gens de sérieuses réflexions. Il y a place pour tout dans le *Conteur*: ici des boutades, là des choses moins amusantes, mais utiles parfois.

La vie est pleine de ces vérités qu'on

peut résumer d'un mot, et qui, lorsqu'elles s'imposent à nous, dans la pratique de l'existence, nous trouvent, tant elles sont cruelles et désespérantes, plus disposés à nous révolter contre elles qu'à nous y résigner.

En voici une, par exemple, que nous rencontrons à chaque pas sur notre chemin: *Tout se paie*. Je n'en sais pas de plus amère, de plus inquiétante, de plus vraie: amère, parce qu'elle tend à nous prouver sans cesse la fragilité de nos bonheurs; inquiétante, parce qu'elle nous oblige, à tout événement heureux qui nous arrive, à avoir peur de celui qui y succédera; vraie, enfin, car nous n'avons qu'à regarder autour de nous pour nous en convaincre.

Tout se paie, c'est-à-dire il n'y a pas de bonheur complet et parfait ici-bas; il n'y en a pas sans revers, sans lendemain, sans déception. Quel que soit celui que nous apporte le destin, le même destin nous oblige à le payer, et Dieu sait de quel prix. Ce que nous avons cru tenir nous échappe, et c'est l'ironie de l'existence de nous l'enlever à l'heure où nous étions le plus assurés d'en jouir.

Que d'exemples à citer de la rigueur en quelque sorte mathématique avec laquelle s'exerce cette loi d'équilibre qui semble faite uniquement pour consoler les malheureux ou, tout au moins, pour leur faire prendre leur mal en patience.

Voici un artiste à qui tout a souri. Il a conquis la fortune, cueilli la gloire, goûté les ivresses de la célébrité. Mais *tout se paie*, et vient une heure où sa santé détruite ne lui permet pas de jouir de ces biens.

Nous en avons connu un autre à qui l'existence n'offrait que des fleurs. Il était envié autant qu'admiré. Sa raison soudain se voile, sombre et il meurt, frappé dans cette intelligence qui charmaient le monde.

A tel autre homme ont été départies les richesses, et si abondantes qu'il n'est pas une de ses fantaisies qu'il ne puisse satisfaire, pas un de ses rêves qu'il ne puisse réaliser. Soudain, quelque sinistre aventure vient troubler le cours de sa destinée et le frapper, soit en lui, soit en ses enfants.

Tout se paie, vous dis-je. C'est à désespérer d'être complètement heureux, et il faut plaindre ceux à qui a été faite trop large mesure des bonheurs terrestres. On peut presque saluer en eux une victime de demain. Qui de nous, à l'heure où tout ce qu'il avait souhaité lui était apporté, n'a été saisi d'un frisson, en se disant:

— Je suis trop heureux. Que va-t-il m'arriver?

Aussi la sagesse consiste-t-elle à ne pas demander à la vie des félicités trop grandes, à se contenter, si je peux dire

ainsi, d'une moyenne, afin de ne pas braver le destin, car, je le répète, cette formule: *Tout se paie*, est une de ces vérités que nous ne saurions méconnaître et dont les preuves quotidiennes sont pour désespérer et décourager tous ceux qui n'ont pas une immuable foi dans un au-delà réparateur, qui nous dédommagera de toutes les déceptions de la vie.

Boutades.

Bébé est d'une gourmandise dont rien n'approche. Hier, à la fin du dîner, on sert un gâteau.

— J'en veux, fait Bébé.

— Tu n'as plus faim, mon chéri, lui dit sa mère, tu ne saurais avaler une bouchée de plus.

— Oh! si, maman, en me tenant debout.

Jour de terme. — Un monsieur parfaitement correct se présente chez une dame connue pour sa grande charité.

— Madame, lui dit-il, je viens signaler à votre bon cœur une famille composée du père, de la mère et de sept enfants. Le père est aveugle; la mère est au lit. Et tout ce monde va être jeté à la rue, faute de pouvoir acquitter le dernier terme.

— Très bien, monsieur, j'y pourvoirai. Mais vous qui intéressez en faveur de ces malheureux, qui êtes-vous?

— Le propriétaire, madame!

Journal officiel du tir cantonal.

— Un certain nombre d'exemplaires de la collection de ce journal, orné de jolies vignettes et reproduisant in-extenso tous les principaux discours, sont en vente à l'imprimerie Couchoud, à Lausanne, au prix de 1 franc.

L. MONNET.

PARATONNERRES

Installations sur constructions de tous genres. Système perfectionné. Grande spécialité; nombreuses références.

L. FATIO, constructeur, à LAUSANNE

VINS DE VILLENEUVE

Amédée Monnet & Fils, Lausanne.

ACHAT ET VENTE DE FONDS PUBLICS

Actions, Obligations, Lots à primes.

Encaissement de coupons. Recouvrement.

Nous offrons net de frais les lots suivants: Ville de Fribourg à fr. 13,25. — Canton de Fribourg à fr. 27,40. — Communes fribourgeoises 3 % différés à fr. 48,25. — Canton de Genève 3 % à fr. 106,75. De Serbie 3 % à fr. 82,50. — Bari, à fr. 53,50. — Barletta, à fr. 37,25. — Milan 1861, à 35. — Milan 1866, à fr. 9,50. — Venise, à fr. 22,25. — Ville de Bruxelles 1886, à fr. 107,25. — Bons de l'Exposition, à fr. 7,50. — Croix-blanche de Hollande, à fr. —. — Tabacs serbes, à fr. 11,25. — *Port à la charge de l'acheteur. Nous procurons également, aux cours du jour, tous autres titres.* — J. DIND & Co, Ancienne maison J. Guilloud, 4, rue Pépinet, Lausanne. — Succursale à Lutry. — Téléphone. — Administration du *Moniteur Suisse des Tirages Financiers.*

LAUSANNE. — IMPRIMERIE GUILLOU-DHOWARD.